UN OFFICIER
qui fut blessé aux grèves de Lens
DEMANDE SA RETRAITE POUR RAISON DE SANTÉ

Un officier de grand avenir, le capitaine Bérard de Vézal, du 154e d'infanterie, vient de demander sa retraite pour raison de santé.

M. de Vézal a trente-neuf ans à peine. Au mois d'avril 1906, lors des grèves de Lens, il se trouva dans la sanglante hécatombe qui coûta la vie au lieutenant Lautour.

Il fut lui-même blessé grièvement d'un coup de pierre à la tête ; il reçut la croix de la Légion d'honneur quelques jours plus tard et fut nommé capitaine au mois de septembre dernier.

Mais sa blessure d'il y a trois ans contraint M. de Vézal à quitter l'armée.

On peut se figurer la douleur de cet officier épris de son métier et dont la famille est essentiellement militaire : son père, mort l'an dernier à Compiègne, comptait de magnifiques états de services, notamment une blessure en Crimée, et a terminé sa carrière à la tête d'un régiment territorial.

La Direction du Bulletin diocésain paroissial nous prie d'annoncer que le prochain numéro portera la date du 16 Janvier 1910 (troisième dimanche du mois).

La copie spéciale devra être envoyée AU PLUS TARD, le dimanche 9 Janvier. Toute communication qui arriverait après le Mercredi ne pourrait être insérée.

Sauf contre-ordre avant le Jeudi matin, le Bulletin commun sera servi d'office à tous les abonnés qui n'auront pas envoyé de partie spéciale.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du vendredi 7 janvier
Présidence de M. Mouzy, vice-président

UN DOIGT MORDU

Le 28 novembre dernier, M. Nys et sa femme se trouvaient dans un estaminet 10, rue Fombelle, à Lille, quand survint un voisin, un sieur Camille Baert, qui voulut se livrer à des plaisanteries déplacées.

Une discussion s'ensuivit, et le cabaretier mit Baert et Nys à la porte.

Sur la route une bagarre eût lieu, et Baert mordit si cruellement le petit doigt gauche de son adversaire, qu'il lui arracha la première phalange.

Un détail : le morceau du doigt n'a pas été retrouvé et un témoin dit même au tribunal : « Baert a dû le bouffer ! »

Cette déclaration n'est pas sans provoquer une très vive hilarité dans la salle.

Bref, la blessure de M. Nys n'est pas encore guérie, et il est impossible quant à présent, de se prononcer sur les suites.

Par l'organe de Me Pierre Lefebvre, M. Nys se porte partie civile et réclame, tout en faisant des réserves, 1.000 fr. de dommages-intérêts à titre de provision.

Après plaidoirie de Me Brackers d'Hugo, pour l'inculpé, le tribunal condamne Baert à deux mois de prison et accorde 300 fr. à la partie civile, à titre de provision.

UNE GIFLE A LA GARE DE LOOS

Le 16 décembre dernier, au moment du départ du train de 5 h. 05 à la gare de Loos, des cris se faisaient entendre.

L'employé, M. Leroy, qui avait donné le signal du départ, fit arrêter le train.

Dans un compartiment de 3e classe, il trouva un charretier Henri Mire, qui se plaignait, en gesticulant, que le train fût parti avant l'heure !

L'employé avait eu à peine le temps de placer un mot qu'il recevait en pleine figure une maîtresse gifle, suivie de quelques vigoureux coups de poing.

Le charretier se présente en habits de travail. Il porte même autour du cou, le fouet professionnel, qu'il dépose, à l'invitation du président, sur le banc des inculpés.

Il n'a jamais été condamné. Il reconnaît la gifle, mais nie les coups de poing.

Après des débats amusants, Mire est condamné à six jours de prison avec sursis.

— Merci, dit-il en s'éclipsant.

AFFAIRES DIVERSES

10 francs d'amende avec sursis à Idephonse Desodt, entrepreneur à Tourcoing, n'avait pas placé du garde-fous suffisants à un échafaudage ; vingt amendes de 5 fr. à Paul Fédre, à La Madeleine, infraction à la loi sur le travail.

Par défaut, 25 fr. d'amende avec sursis à Albert Cateau, à Marcq-en-Barœul, pour bris de clôture ; un mois de prison à Henri Robart, à Lys-lez-Lannoy, abus de confiance d'une somme de 182 fr. 75, au préjudice de son patron, M. Lefebvre, à Bauvy.

10 francs avec sursis à Isidore Bolet, à Herlies, pour outrages au garde ; 25 fr. avec sursis à Jean H..., pour vol de récoltes à La Madeleine ; Marie Blanchard, à Lille, fait opposition à un jugement l'ayant condamné à quatre mois de prison pour abus de confiance. Comme elle n'est pas présente à l'audience, la peine est purement et simplement confirmée.

Par défaut, 50 fr. à Henri Duruez, à Verlinghem, pour délit de chasse.

50 fr. à Pierre Venlerghe et à Julien Lebleu, pour contravention à la police du chemin de fer ; 16 fr. à François Raimbaut, à Lille, pour le même délit ; par défaut, 25 fr. d'amende à Raymond Catry, à Roubaix, pour port d'arme prohibée.

Par défaut, vingt jours de prison à Jules Vanteenkiste, à Wattrelos, pour coups.

Dix jours de prison avec sursis à Désiré Favolle, à Lesquin, à frappé d'une brique, un marchand de légumes, M. Dumortier ; 16 fr. d'amende avec sursis à Gaston Orello, à Lille ; le 7 décembre dernier, rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, a porté des coups à un sieur Delcourt, de Lille.

Quinze jours et 5 fr. à Eloi Bataille, sans domicile fixe, pour rébellion, outrages et ivresse, rue des Etaques ; six jours à Pierre Bonte, a brisé un carreau au cabaret Vandamme ; deux mois de prison à Désiré Chilé, pour interdiction de séjour.

Deux mois à Henri Surmont, sans domicile, quinze jours à Gabrille Thiefry, à Lys-lez-Lannoy ; deux mois à Louis Calender, à Lille, quinze jours à Théophile De Meire, à Hersaux ; un mois à Jules Parmentier, sans domicile. Tous ces individus étaient poursuivis pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Six jours et 500 francs à Eugène Guérin, à Roubaix et Auguste Deckers, à Roubaix, fraude de 12 kilos d'allumettes ; six jours et 500 fr. à Julien Leclercq, fraude de 7 kilos de café ; deux mois et 500 fr. à Henri Leclercq, à Tourcoing, fraude de 23 kilos de café ; six jours et 500 fr. à Arthur Pouilly, à Roubaix, fraude de tabac.

JEU DE DAMES

REVUE DES JOURNAUX

XXIII. — Un grand quotidien d'Amsterdam, De Telegraaf, publie, depuis six mois environ, deux importantes colonnes consacrées aux jeux de combinaisons : l'une est relative au Jeu d'Echecs, l'autre au Jeu de Dames. De celle-ci, nous nous contenterons de dire qu'en étendue elle équivaut à trois fois la nôtre et nous donnerons une idée de sa composition, par le sommaire du 24 décembre, où nous relevons un problème, une solution détaillée et annotée d'une fin de partie, diverses études intéressantes, en tout 4 diagrammes.

Le rédacteur de ladite colonne est I. Mijsr, Graef Florisstraat, 15. Amsterdam.

Problème 507, par J. de BREE

Noirs : 9 pions, 1 dame

Blancs : 11 pions

Les Blancs commencent et gagnent.

Un joli problème de Joh. de Bree, à Amsterdam (De Telegraaf, n° 13, 24-12-09).

Problème 508, par G. D.

Noirs : 14 pions

Blancs : 12 pions

Les Blancs commencent et gagnent.

Ce problème, similaire d'un problème plus simple édité il y a quelques années (Croix du Nord, n° 4, 29-11-06), vient de paraître dans la classe A de la revue hollandaise (Het Damspel, n° 110, 1-1-10).

Solution du problème 498

B. 48.43 — 36.31 — 34.29 — 27.22 — 37.32 — 43.3 — 49.20 — 25.20 — 3.1
N. 38.47 — 47.36 — 23.34 — 16 ou 36.18 — 36 ou 16.38 — 34.43 — 15.24 — 14.34

Solution du problème 499

B. 44.40 — 26.21 — 47.41 — 36.31 — 29.24 — 39.34 — 37.32 — 40.34 — 45.1
N. 8.17 — 17.26 — 38.47 — 47.36 — 20.29 — 30.39 — 26.23 — 40.34

Remarque. — C'est par erreur qu'un pion blanc ne figure pas à la case 50, comme il figurait dans le diagramme hollandais, car, tout bien examiné, ce pion nous paraît absolument nécessaire pour éviter le remise.

Solution du problème 500

B. 47.41 — 16.11 — 11.7 — 17.12 — 39.34 — 49.43 — 32.34 — 34.3 — 31.27 — 3.1
N. 36.47 — 47.38 — 2.11 — 18.7 — 30.39 — 40.38 — 23.21 — 23.17 — 21.32

Solution du problème 501

B. 19.14 — 43.39 — 44.40 — 22.17 — 45.50 — 50.26
N. 24.35 — 39.43 — 35.44 — 27.19 — 11.22

BIBLIOGRAPHIE

On nous demande de divers côtés quels sont les livres à acheter, soit à titre de guides du commençant, soit comme ouvrages d'études pour les praticiens.

En première ligne, nous recommandons le Traité théorique et pratique du Jeu de Damée par L. Bartelling, 2 vol. in-8 écu, que, durant le mois de janvier seulement, nous enverrons franco à nos lecteurs contre mandat de frs. 5.00 adressé à G. Detrez, 64, rue Colbert, 64, Lille.

NOUVELLES DE HOLLANDE

— On signale l'ouverture d'une nouvelle colonne damique, à la date du 11 décembre, sous la direction de H. C. Van Oort, dans le « Nieuwe Haarlemsche Courant ».

— Le 14 novembre, J. de Haas a donné, à Wormerveer, une séance simultanée contre 32 joueurs ; résultat en 1 h. 3/4 : 20 parties gagnées et 2 remises.

— Le 12 décembre, Battefeld tenait simultanément à Oudeluis contre 30 joueurs ; résultat en 2 h. 1/2 : 17 parties gagnées, 1 remise, 2 perdues.

— Jac. de Bruijn a donné à Hengelo une séance de propagande en jouant 18 parties simultanées ; résultat en 2 h. : 17 parties gagnées, 1 remise.

— A paraître sous peu, vraisemblablement dans le courant du mois, un livret contenant 50 parties jouées dans le Concours international de Paris en juin 1909. Prix : 50 cent, plus le port (soit fr. 0,50) ; s'adresser à Schallenberg, Kettingstraat, 12 c, den Haag (La Haye).

DEUIL

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Madame

Mathilde-Félicité-Marie GREPIEUX

Veuve de M. Alexandre FLEURQUIN

Tertiaire de Saint-François

pieusement décédée à Lille le 5 janvier 1910, dans sa 77e année, administrée des Sacrements de l'Extrême-Onction, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Funérailles et Service qui auront lieu le samedi 8 janvier, à 10 h. 1/2, en l'Eglise St-Pierre-St-Paul, sa paroisse, d'où son corps sera conduit à la gare de Lille pour être transporté à Douai.

L'assemblée à la maison mortuaire, 10, rue Colbert, à 10 h. 1/4.

Réunion à la gare de Douai, à 2 heures.

2797.

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de

Madame Ulysse MAINIL

Née Marie-Elisée-Désirée COLLE

retournée à Dieu le 5 janvier 1910, dans sa 67e année après avoir pieusement reçu les Sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister à ses Funérailles qui auront lieu le samedi 8 janvier 1910, à 9 h. 1/2, en l'église paroissiale Saint-Etienne, d'Esquelbecq, d'où son corps sera déposé au cimetière pour y attendre la résurrection.

Réunion à la maison mortuaire, à 9 h. 1/4.

A cause des difficultés de communication, les personnes éloignées, désireuses de compatir chrétiennement au deuil de la famille, sont priées de consacrer le prix du voyage aux bonnes œuvres et surtout à faire célébrer le Saint Sacrifice de la Messe.

Port de Dunkerque

ENTRÉES du 6 janvier

Hembourg, v. f. Léoville, 159, dm.

du 7 janvier

Huelva, vap. esp. San-Fernando, 1117, minerai.

Australie, v. a. Teenkaf, 2210, d.

SORTIES du 6 janvier

Blyth, v. a. Blackmoor, 2409, lége.

du 7 janvier

Erqui, g. f. Amédée, 120, lest.
Boutogne, el. f. Gustave, 49, lest.
Harwich, sl. a. Britanna, 60, lest.
Londres, sl. a. Alaric, 73, dm.
Glasgow, vap. ang. Hungarian, 2873, dm.
Brest, v. f. Celle, 535, dm.
Toulon, vap. fr. Beck frères, 1161, charbon.
Methil, v. suéd. Aavance, 958, l.
Londres, vap. ang. Whakarna, 4198, dm.
Newcastle, v. a. Benalder, 1968, lége.
Boulogne, v. fr. Villi de Lille, 613, dm.
Malmo, vap. ang. Wotan, 2497, dm.

NOUVELLES MARITIMES

ARRIVAGES :	VENANT DE :
Londres 6, st. Clan Maclachan (suivra pour Dunkerque)	Calcutta
Diego Suarez 4, st. fr. Hawaïse	Réunion
Wemyxs 4, g. dan. Roma	Dunkerque

DEPARTS :	ALLANT A :
Melbourne 5 janv., st. Moravian	Continent
Thio (NC) 25 nov., 3-m. Cannebière	Glasgow
Iquique 21 déc., st. a. G. Fleming (nitrate) Cont.	
Marillenes 30 déc., st. a. Anglo Australien Cont.	
B.-Ayres 1er janv., st. Lamington	Continent
B.-Ayres 2, st. Agapanthus	Dunkerque
Montevideo 3, st. San Vrackie (nitrate) (Douvres pour ordres)	
Melbourne 2, st. Hellenes	Dunkerque
Sierra Leone 25 déc., st. Shenga (huile)	Id.
Rosario, st. Harpeley	Id.
PASSAGES. — Prawle-Point 5, st. ang. Teonlaf, Australie à Dunkerque.	
Ouessant 5, st. San Fernando, Huelva à Dunkerque.	
Constantinople 5, st. Oural, Batoum à Dque.	
Port Said 5, st. Oceana, Australie à Dque.	
Madère 5, st. all. Petropolis, Bahia Blanca à Dunkerque.	

MARCHÉS

COURS DU MARCHÉ RÉGLEMENTÉ DE LA RÉGION DU NORD

Lille, le 7 janvier 1910.

Avoine jaune. — Courant 19,50 à 19,75; prochain 19.00 vendeur; mars-avril 18,40 acheteur; 4 de mars 18,75 acheteur; 4 de mai 19,»» acheteur. Stock 750. Tendance ferme.

Avoine blanche. — Courant 18,85; prochain 18,60; mars-avril 18,60; 4 de mars 19,10; 4 de mai 19,50 payé. Stock 750. Tendance ferme.

Blé roux bigarré. — Courant 23,50 acheteur; prochain 23,50 acheteur; mars - avril 24,25; 4 de mars 24,50 acheteur; 4 de mai 24,85. Tendance ferme.

Blé blanc. — Courant 23,75; prochain 23,70; mars-avril 24,60; 4 de mars 24,75; 4 de mai 25,10 vendeur. Tendance ferme.

LILLE, 7 janvier 1910.

Sucre : Cuite, 1er jet, 32,75. — Pain n° 1, 72,50. — Cassés, boîtes 5 kilos, 72,»».

3/6 fin disponible, 45,25. — Droit de fabrication pour 1910 : 3,47.

Cours des alcools en livrable. — Courant, 45,25. — Prochain, 45,75. — Mars-avril, 46,25. — 4 de mai, 46,»». — 4 derniers, 42,50. — 3 d'octobre, 41,»».

COSSETTES DE CHICORÉE

Disponibles, 23 à 22,50.
Nouvelle récolte, 17,50.

La hausse moyenne de 50 % sur les prix de l'an dernier est maintenue avec énergie par la spéculation, encouragée par la connaissance des découverts sur ses premiers mois de la campagne.

Le syndicat des fabricants de chicorée, dans sa réunion trimestrielle d'hier, a décidé l'envoi au commerce d'une circulaire l'informant de la hausse des prix.

ESTAIRES, 8 janvier 1910.

Froment, 18 fr. les 80 kil. — Haricots, 34 fr. les 81 kil. — Lingots, 40 à 41. — Pois verts, 32 fr. les 85 kil. — Avoine, les 100 kil., 20 à 21 fr. — Paille de froment, les 1.000 kil., 40 fr. — Paille d'avoine, les 1.000 kil., 22 fr. — Foin de trèfle, les 1000 kil., 100 fr. — Porcs, par demi, le 1/2 kil., 0,65. — Lard frais, 1re chai., le 1/2 kil., 0,70. — Jambons, le 1/2 kil., 1,05.—Jambonnettes, 0,75 le 1/2 kil. — Lard fumé, vendu sur les planches, 0,75 le 1/2 kil. — Graisse fondue, le 1/2 kil., 0,90. — Tourteaux de lin, 22 fr. — Tourteaux de colza, 17 fr. 50. — Mélasses à base de lin, 0.00. — Graine de lin, 32 francs.

DOUAI, 6 janvier 1910.

Graine (80 kilos). — Blés 1re qualité nouveau, 17,75 à 18,25; id. 2e qualité nouveau, 17,25 à 17,50; id. 3e qualité nouveau 16,50.

Grains (100 kilos). — Seigle nouveau, 17 à 17,50; Escourgeon, 19 à 19,50; avoine nouvelle, 19,25 à 19,75.

Fariines (100 kilos net). — Cylindres, 30,50 à 31; meule, 30 à 30,50.

Issues. — Sons mélangés, 15 à 15,50; remoulages, 19 à 21 francs.

Huiles (brute 92 k., clar., épur. 91 k.) — Brute, 64 fr.; clarifiée, 66 fr.; épurée, 68 fr.; Surfine, 100 fr.; brute (Bombay), 70 fr.; brute (Azof), 72 fr.; brute (Riga)...

Tourteaux. — Pays, à 14 fr.; étrangers, 11 à 14 fr. — Gillette (Bombay), 25 fr.; Azof, 22 francs.

Stock de l'entrepôt : Sucres blancs, 72.923 sacs; id. roux, 20.500 sacs.

DOUAI, 7 janvier 1910.

Marché aux veaux. — Amenés 108; vendus 106. Pour le ville 62, pour le dehors 44. Cours moyen 1 fr. 18. Baisse 0,05.

CAMBRAI, 7 janvier 1910.

Marché aux veaux. — Amenés 24. Prix du kilo sur pied, 1,10 à 1,24. — Porcs : Prix du kilo sur pied, 1,05à 1,10 (octroi compris).

PARIS, 6 janvier 1910.

Sucres raffinés. — La demande est plus active de la part de la consommation; les cours s'inscrivent en hausse de 50 centimes.

A Paris, on sote en disponible les 100 kilos par wagon complet (5000 kilos au moins), et suivant marques aux usines, non compris la taxe de 8 francs :

En cartons de 5 kilos rangés 69,50 à 70, en cartons de 1 kilo rangés 71 à 71,50, en caisses de 50 à 60 kilos rangés 70 à 70,50, en caisses de 25 à 30 kilos rangés 71 à 71,50, en caisses de 10 kilos rangés 71 à 71,50, raf. en poudre suivant marques 67 à 67,50.

Pour les cours en province, il y a lieu d'ajouter à cette cote les frais de chargement et de transport qui sont plus ou moins élevés, suivant les régions.

Cours pour l'exportation franco sur wagon ou sur bateau les 100 kilos, à Paris, droits déduits : sucres 43; pains 41.

Produits accessoires. — On sote en disponible, les 100 kilos, suivant marques, non compris la taxe de raffinage de 2 francs :

Gros déchets en sacs, 64,50 à 65,50, morceaux irréguliers 64,50 à 65,50, petits déchets 65 à 66,50, sucres en poudres 64 à 64,50, semoules calcin fraîches 66,50 à 67, glaces 68,50 à 67,50 sucres cristallisés extr. secs 63,75 à 64,25, sucres cristallisés en poudre 64,75 à 65,25.

Maladies de la peau, Vices du sang
Ulcères de Varices
Eczémas, Dartres, etc.
guéris par le
Dépuratif DELEZENNE
Le Flacon 4 fr., et le
Baume Ste Geneviève: 1.50
Franco contre envoi de 5 fr. à la pharmacie Peuvoir, 7, rue des Arts, LILLE.

BOURSE DE LILLE

DU 7 JANVIER 1910.	Cours du jour	Cours précéd.
CHARBONNAGES		
Albi (2 janvier 1909)	824 —	821 —
Annche (31 décembre 1909)	1875 —	1875 —
Anzin (1er juillet 1909)	8020 —	8025 —
Béthy (1er décembre 1909)	1792 —	— —
Bruay entière	1194 —	1160 —
Bruay 1/2 (13 février 1909)	119 25	119 50
Bully-Grenay (15 nov. 1909)	5830 —	5875 —
— 1/50e (15 nov. 1909)	108 50	108 —
Campagnac (1er juillet 09)	— —	— —
Carvin 5 (1er sept. 1909)	644 —	649 —
Carvin entière (3 septemb.)	— —	3800 —
La Clarence (origine)	500 —	503 —
Courrières (30 sept. 1909)	3400 —	3399 —
Crespin fit. verts (origine)	112 —	106 75
Douchy (31 décembre 1909)	1150 —	1145 —
Douges 100e (1er mai 1909)	384 50	384 50
Drocourt 1000 (30 oct. 1909)	6600 —	— —
Drocourt 10e (1er oct. 1909)	659 —	650 —
Drocourt 3500	6600 —	— —
Drocourt le 10e	659 —	650 —
Escarpelle (1er décemb. 09)	— —	1095 —
Ferfay (2 janvier 1909)	400 —	399 —
Flines-Raches (coup. aff.)	65 —	65 50
Lens ent. p. (30 sept. 09)	1064 —	1000 —
Lens 10e (30 sept. 1909)	99 75	98 75
Lévin (1er décembre 1909	4650 —	4630 —
Lévin 300e	154 —	153 75
Ligny-l-Aire (15 juin 1909)	675 —	675 —
Marles 30 % (15 juin 1909)	— —	2501 —
Meaux 70 % (2 janvier 1909)	3385 —	3320 —
Marles 20e (2 janvier 1909)	169 —	168 —
Meurchin ent. (31 août 1909)	— —	14000 —
Meurchin 5e (31 août 1909)	2905 —	2970 —
Nord d'Abais (origine)	349 50	350 —
Ostricourt (16 janvier 1909)	3240 —	3239 —
Thivencelles (1er juill. 09)	1175 —	— —
Vicoigne act. (15 nov. 09)	1750 —	1750 —
Vicoigne 10e	177 —	177 75
BANQUES (Actions)		
Crédit du Nord	— —	740 —
Verley-Decroix	— —	1515 —
Devilder et Cie	— —	1125 —
VALEURS DIVERSES		
Gaz de Wazemmes	— —	576 —
Rousseau	— —	400 —
S-Sauv.-Arras (15 janv. 09)	— —	235 —
Blachs-S-Vaast (15 juill. 09)	— —	3815 —
Denain-Anzin (1er déc. 09	2149 —	2150 —
Forges S-Amand (30 juin09)	— —	740 —
Senelle (30 juin 1909)	— —	725 —
Margarine-Meth. (1er oct. 09)	297 —	297 —

CARTONS pour files — CAISSES MACHINS pour voyages — Réparations
LOUIS VUITTON 54, rue Faidherbe LILLE
(Rue Scribe, 1, Paris) Tél. 19-98

Petite Bourse du 7 au comptant

VALEURS	Cours	Clôt.	VALEURS	Cours	Clôt.
6 0/0	0/	96 92	Ville de Paris:		
Indo-Ch. 3 1/2	4	4 3	1892 3 %		
Indo-Ch. 3e 0/0	65		1892 4 0/0	430	430
Chine 4 1/2	90 50		1899 3 0/0	413	413 5
Russe 4 1/2	95 30	95 30	1899 6 0/0		
Rens. 3 0/0 1896	70	72 70	Com. 1879	4 3	4 3
Banque de F.	4760		— 1880	3 0/0	
Crédit Foncier	810		— 1891	4 3 50	4 3 50
Cr. Lyonnais	159	159	— 1892	415	410
Banq. de Paris	1792		— 1899	4 5	4 5
Société Gaz.	70	64	Fonc. 1879	4 0/0	525 50
Rio	925		— 1883	4 0/0	4 0/0
Midi			— 1885	4 0/0	4 75
Nord			— 1895	4 3	441
Orléans	1435	1435	Obligations		
Ouest	9 0		Nord 3 0/0	354	355
P. L. M.	1195	1196	Est 3 0/0	4 4 95	4 4
Ville de Paris			Ouest 3 0/0	317	4 5
18 0/0			Ouest 3 0/0	441 50	441
1873 3 0/0	404	405 25	P. L. M. 3 0/0	441	
1876 4 0/0	557		P. L. M. 3 0/0	447	446 75

HÉMORROIDES
Affections de la Peau

La vie devient quelquefois un fardeau pour ceux qui sont affligés d'hémorroïdes. Après des nuits sans sommeil et des journées énervées, les souffrances et leur état général aggravent. Pourtant il y a un remède qui a fait ses preuves.

Le 24 décembre 1906, Mme veuve Taulet, rue de Lillers, à Bruay (Pas-de-Calais), nous disait : « Voilà bien trois ans que j'étais atteinte d'hémorroïdes qui m'occasionnaient une grande gêne pour marcher ; parfois j'endurais la nuit des démangeaisons intolérables qui m'empêchaient de dormir, je manquais d'appétit et étais très affaiblie. Je fus conseillée, soulagée avec quelques applications d'Onguent Foster, vendu à la Pharmacie Leclercq, 65, Grande-Place, à Lille. Moins de deux semaines après, j'étais enfin débarrassée de ce vilain mal qui m'avait causé tant de tourments ».

Le 4 août 1909, Mme Toulet ajoute : « Depuis trois ans, je suis tout à fait guérie des hémorroïdes et, malgré mon âge, 67 ans, j'apprécie la valeur de l'Onguent Foster. Ma santé est devenue bien meilleure, je dors bien et suis beaucoup plus forte ; je marche et fais mon travail sans difficulté ».

Les hémorroïdes sont causées le plus souvent par la vie sédentaire ou la constipation. L'Onguent Foster est le spécifique contre les hémorroïdes sèches ou saignantes, externes ou internes. Le soulagement est certain et la guérison rapide. L'Onguent Foster est employé en applications avec le même succès pour combattre l'eczéma, l'herpès, les dartres, le zona et autres affections prurigineuses de la peau.

Toutes pharmacies en général : 3 fr. 50 le boîte ; 19 fr. les six en France contre mandat. Spécialités Foster, H. Binet, Pharmacien, 25, rue Saint-Ferdinand, Paris. 11

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (Banque)
40, rue de la Gare, ROUBAIX
1, place de l'Hôtel-de-Ville, TOURCOING
Ordre de Bourse. — Opérations sur titres. — Paiement de coupons.—Service de coffre-fort.

La santé rétablie sans médecine par la
REVALESCIÈRE DU BARRY
Extrait d'une lettre du professeur DÉDÉ, Chimiste à Paris :
« ... Ce qui m'étonne le plus, c'est sa bienfaisante influence sur les organes digestifs, sa propriété de compléter assimilation du corps humain ; de bien nourrir et développer l'appétit, et surtout d'assainir et rejeunir le sang. Ce qui en fait un bienfait divin, c'est d'augmenter et bonifier le lait des nourrices. Toutes les drogues du monde sont distancées par les propriétés curatives de la Revalescière. »
« C'est avec le plus grand plaisir que je confirme l'efficacité de la Revalescière, remède simple et toujours sans danger, dans les constipations opiniâtres et invétérées, et les diarrhées, où il produit l'effet de régulariser les fonctions intestinales ; puis dans les fièvres hectiques, surtout après la rougeole où il m'a fait obtenir dernièrement un véritable succès ; en un mot, c'est un réel adjuvant dans toutes les maladies où la nutrition est lésée. » Dr STEIN, des facultés de Leyde (Hollande) et de Moscou.
Chez tous bons pharmaciens et épiciers. La Revalescière chocolatée aux mêmes prix.

Par les
TEMPS FROIDS & HUMIDES
consommez d'autre apéritif que le
Banyuls-Trilles
soigneusement préparé avec un vieux et excellent vin pur et le meilleur quinquina et vous en ressentirez les effets toniques et bienfaisants.
C'EST L'APÉRITIF D'HIVER
par excellence
recommandé par le corps médical aux Hommes, Dames et Enfants
Refuser la consommation si la bouteille ne porte pas l'étiquette
BANYULS-TRILLES

POUR VIVRE VIEUX
Que faire ??

Les savants ne sont pas très d'accord à ce sujet, et faute de données précises, admettent toutefois en général que la durée de la vie dépend surtout de la flore microbienne contenue dans le tube digestif.

Plus celle-ci est abondante, moins longtemps dure notre existence ; aussi devons-nous le plus souvent possible faire usage d'évacuants, devons-nous craindre avant tout la constipation et s'il est bon parfois de prendre un purgatif nous considérons comme un devoir de rappeler à nos lecteurs l'action douce et sûre des Dragées de Santé Dubuis sur les fonctions de l'estomac et de l'intestin, et ne saurions trop engager à refuser toutes imitations. La boîte de 1 fr. 50 (à la portée de toutes les bourses), contient 100 Dragées et se trouve dans toutes pharmacies et au dépôt général, Pharmacie DUBUS, 7, rue des Arts, LILLE.

BOURSE DE LONDRES

DU 7 JANVIER 1910	Précéd.	Ouverture
Consolidés	82 9/16	82 1/2
Extérieure	94 3/4	94 3/4
Turc (série D)	94 1/4	94 1/4
Banque ottomane	19 /.	19 /.
Rio-Tinto	78 5/8	79 /.
Consolidés Goldfield	6 /.	6 /.
East-Rand	5 7/16	5 7/16
Rand-Mines	9 11/32	9 11/32
Chartered	1 9/16	1 9/16
Robinson Gold	10 7/8	10 7/8

FEUILLETON N° 7.

LA ROUTE A DES ÉPINES

Par M. AIGUEPERSE

Salut très correct, ombre de sourire sur les lèvres.

J'ai narré la rencontre à Roger, avec mimique, ajoutant que je trouvais sa petite amie fort gentille.

Réponse, d'un air indifférent :

— Oui, elle est gentille.

En ce moment, Monsieur se laisse dévorer par l'ambition. Il sort de ses tiroirs un tas de notes accumulées depuis je ne sais combien de temps, et s'attelle à la préparation d'un grand volume sur l'*Art militaire à travers les siècles*.

Je la taquine ; mais au fond, je suis très heureuse qu'il occupe intelligemment ses loisirs. Le malheur est que, désirant, avant notre mariage, mettre en ordre ce fouillis de papiers, mon écrivain vient moins souvent et reste moins longtemps. J'ai offert mon concours; il paraît que, présentement, je ne puis rien : c'est une affaire de classement. Plus tard, dans ce « plus tard » très doux, dont chaque jour nous rapproche, Madame Roger Bradley copiera le travail de son mari. Rien ne sera ennuyeux, long, pénible. Ce sera pour *lui*.

—o—

Vilain Roger ! Je le bouderais pour ses rares visites, si je ne savais, par son ordonnance, qu'il veille jusqu'à une heure avancée de la nuit. Et l'on parle des caprices des femmes !!! Monsieur, en ouvrant une malle, retrouve des manuscrits oubliés, et le voilà pris d'un beau zèle. J'encourage ce zèle, mais je voudrais bien que la livre ne fasse pas délaisser la chanson d'amour. Je ne me plains pas ; seulement, du temps à autre, *j'offre encore mes services* :

—A deux, nous irions plus vite, Roger.

Une vérité de Le Palice, dont il saisit très bien les dessous, ce qui ne l'empêche pas de refuser... Père lui a pourtant dit, ces jours derniers, quelle aide précieuse je serais pour lui, puisque je suis au courant des affaires militaires comme un vieux grognard... très instruit. Je sais la théorie par cœur, une carte d'état-major m'est presque aussi familière que la carte de France, et faire un plan stratégique me paraît une bagatelle.

Roger décline qu'il ne veut pas m'imposer même une légère fatigue... et il se fatigue seul.

—o—

Trois heures du matin. — Pas moyen de dormir. Soirée passée avec Roger. Causerie charmante. Je lui montre une lettre de sa sœur : lettre toute simple, mais pleine d'affection. Lui nous lit quelques-unes de ses notes : style très bon, souffle patriotique très chaud. Père est aussi enchanté que *moi*.

Deux visites interrompent notre intimité. Conversation générale. Départ de tout le monde... Joie de Paule en s'apercevant que son fiancé a oublié sur un meuble la pochette contenant les notes. Je l'emporte dans ma chambre, l'œuvre comme une relique précieuse, et... les premiers objets qui me tombent sous les yeux sont une photographie de Mademoiselle Derrieu et une fleur flétrie.

Voilà pourquoi je reste les yeux ouverts. Voilà pourquoi, assise sur mon lit, je viens d'écrire ces lignes à la faible lueur de ma veilleuse. Voilà pourquoi, malgré toutes les raisons que je m'efforce de trouver pour expliquer la présence de ce portrait, de cette fleur, les paroles de Laurence de Puylau me reviennent à la mémoire, ainsi que mintes choses auxquelles je ne « voulais » pas m'arrêter : désir soudain de travail ; visites moins fréquentes, moins longues ; conversations moins affectueuses ; airs absents ; commérages des domestiques.

Je ne resterai pas avec cette inquiétude, avec ce poids sur le cœur.

—o—

Etienne a rendu la pochette depuis deux jours ; mais ce matin seulement, pendant notre promenade à cheval, j'ai pu causer avec Roger. Une rougeur ardente est montée à son front en apprenant ma découverte.

— Je suis fâché, Paule, de n'avoir pas songé à vous montrer cette photographie ; photographie faite par le fils Derrieu après une de nos passes d'armes, et que j'ai oubliée dans mon pochette, au lieu de l'envoyer à ma sœur, selon le désir de Madame Derrieu.

— La fleur vient aussi de Madame Derrieu ?

— Non. En nous promenant au jardin, M. Derrieu...

Sans écouter la fin de la phrase, j'ai mis Brinda au galop, me sentant bouleversée par le « quelque chose » de la physionomie, de la voix de Roger.

Très vite, il m'a rejointe. Alors, les yeux dans ses yeux, j'ai dit lentement :

— Vous n'êtes plus le même avec moi. Répondez loyalement à ma question : Aimez-vous Mademoiselle Derrieu ?

Geste évasif, puis :

— Oui, elle est gracieuse, m'accueille en vieil ami...

— Je ne demande pas cela. L'aimez-vous autant que moi ? Plus que moi ?

Il prend l'offensive, semble fort mécontent.

— Poser une pareille question ! Mettre un amour en doute pour une photographie et une fleur « oubliées » dans des notes ! Oublie-t-on ce à quoi l'on tient ? Votre défiance est blessante.

— Mon pauvre Roger, je ne demande qu'à vous croire ; mais vous allez fréquemment chez les Derrieu. Mademoiselle Derrieu est plus jeune que moi, plus « naïve » que moi, beaucoup plus riche que moi, et... il y a les « surprises du cœur ». Croyez qu'il m'est pénible de vous parler ainsi, vous m'êtes si cher ! Mais, justement parce que vous m'êtes cher, je vous désire heureux, même au détriment de mon bonheur, vous le savez bien, vous qui me connaissez ?

— Je le sais...

— Parlez-moi donc sans détour, et...

Il m'interrompit :

— Et je sais aussi que vous assombrissez à plaisir notre temps de fiançailles, en lieu de vous souvenir qu'un honnête homme, un soldat surtout, reste fidèle à sa parole.

Père et le colonel Burly se rapprochant, nous n'avons pu continuer. Puis, que dire de plus ?...

Cette promenade m'a paru triste et longue. Pourtant, nous suivions le chemin que j'aime : un chemin tout feuillé, tout f